



PROJET D'ETABLISSEMENTS INTERCOMMUNAUX DE LA PETITE ENFANCE



Structures
Multi-accueil

Le SIVOM de la communauté du Béthunois est doté de la compétence crèches dans ses statuts et peut donc exercer cette compétence avec les communes du territoire.

Deux structures multi-accueils font aujourd'hui parties d'un schéma intercommunal de la petite enfance.

Ce projet multi-établissements permet de mutualiser les moyens humains, matériels et de travailler dans une unité d'actions.

PROJET SOCIAL

I) PRESENTATION DES STRUCTURES

La structure multi-accueil de Verquigneul a été créée en 2000 afin de répondre aux besoins de garde des parents. L'établissement est situé au cœur du village d'environ 2000 habitants, à proximité de la mairie, de la médiathèque, du centre culturel et sportif ainsi que de l'école maternelle et primaire, avec laquelle des échanges sont établies à propos de la future rentrée scolaire.

On trouve également aux abords de l'établissement une école de musique et un centre équestre « Les écuries de la Loïse ».

Dans un périmètre de 5 km autour du multi-accueil se trouvent 14 établissements d'accueil de la petite enfance.

La structure multi-accueil de Lapugnoy a été créée en 2012 afin de répondre aux besoins de garde des parents. L'établissement est situé au cœur du village d'environ 3300 habitants, à proximité de la mairie, de l'école de musique, de la médiathèque, du centre équestre « les écuries de Labeuvrière » et des écoles maternelles et primaires avec lesquelles des échanges sont établies à propos de la future rentrée scolaire.

Dans un rayon de 5 km, il existe 3 structures d'accueil de la petite Enfance.

Les structures multi-accueils sont facilement accessibles en voiture ou en bus puisque plusieurs lignes existent et un arrêt se situe à proximité des établissements.

Ces 2 communes adhèrent également au Relais Assistants Maternels du SIVOM de la Communauté du Béthunois. Différents contacts sont établis avec celui-ci afin de renseigner le nombre de places disponibles dans la structure ou orienter les familles vers le RAM.

Des accueils de loisirs sans hébergement sont proposés aux familles dans chacune de ces communes, durant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire.

Nous favorisons également les liaisons avec les écoles de formation et le partenariat avec des intervenants extérieurs et d'autres établissements :

- Les liaisons avec les écoles de formation

Il s'agit de permettre un échange dynamique et dynamisant entre les équipes et les étudiants se destinant à des carrières d'infirmier, d'éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture, de CAP petite enfance, de BEP sanitaire et social etc...

La fonction d'encadrant permet à l'équipe d'effectuer une analyse des pratiques professionnelles.

▪ Le partenariat avec d'autres intervenants et établissements

D'abord, les établissements disposent d'un médecin vacataire qui effectue des visites une demi-journée par mois dans chacune des structures.

Ensuite, parce que nous pensons que c'est dans l'échange et dans l'ouverture aux autres que nous pouvons nous enrichir, nous avons la volonté d'ouvrir nos portes à des intervenants extérieurs. (Cf projet pédagogique)

II) LES STRUCTURES PETITES ENFANCES

Les établissements sont ouverts du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30. Les établissements permettent aux parents à concilier vie familiale et vie professionnelle.

La priorité est donnée aux parents habitant les communes adhérentes. Les critères de priorité sont décidés en commission avec les élus des communes concernées.

A. Multi-accueil « Les Coccinelles » de Verquigneul

1. La population accueillie

Auparavant, le multi-accueil de Verquigneul était une halte-garderie. Pour répondre aux besoins croissants de la population (croissance du taux d'activités des femmes, construction de nouveaux lotissements amenant une population plus jeune), la structure a évolué en multi-accueil.

Actuellement, la capacité d'accueil de l'établissement est de 30 enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, et de 6 ans, pour ceux porteurs d'un handicap et bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (A.E.E.H)

Les familles accueillies sont principalement résidentes et/ou employées dans un établissement au sein de la commune (Mairie, Boulangerie, Techno-parc futura, etc), ou du SIVOM.

La structure garantie deux places pour accueillir les enfants dont les parents sont confrontés à des situations particulières telles que des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

2. Son organisation

Le multi-accueil est composé de deux unités de vie :

- *Les Lucioles pour les bébés âgés de 2 mois et demi à environ 18 mois.*
- *Les Libellules pour les plus grands âgés d'environ 18 mois à 4 ans (il faut que l'enfant est acquis une marche stable et une certaine autonomie).*

Ce sont des lieux dans lesquels tout est conçu pour permettre l'épanouissement, la sécurité, le respect de l'individualité et le bien-être des enfants, en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Une journée type des Lucioles :

7h-8h30 : Accueil des enfants dans l'unité des Lucioles, autour de jeux libres
A partir de 8h30 : sieste en fonction des besoins
9h30-10h30 : Activités d'éveil, de découvertes
10h30-10h45 : Rangement et temps calme
10h45- 11h45 : Repas
12h-14h : Sieste en fonction des besoins, jeux calme pour ceux qui ne dorment pas
14h-15h15 : Sieste en fonction des besoins, jeux divers
15h15-15h30 : Rangement et temps calme
15h30-16h15 : Goûter
16h15-18h30 : Sieste en fonction des besoins, jeux divers, rangement
18h30 : Fermeture de la structure

Une journée type des Libellules :

7h-8h30 : Accueil des enfants dans l'unité des Lucioles, autour de jeux libres
8h30-8h45 : Passage des Libellules dans leur unité pour un petit verre d'eau
8h45-9h30 : Jeux libres
9h30-9h45 : On se dit bonjour et on présente les ateliers de la matinée
9h45-10h30 : Activités libres ou encadrées
10h30-11h : Rangement, éducation à l'hygiène et temps calme
11h-11h40 : Repas
12h-14h : Sieste et réveils progressifs des enfants
14h-15h15 : Jeux et activités
15h15-15h30 : Rangement, éducation à l'hygiène et temps calme
15h30-16h15 : Goûter
16h15-17h30 : Jeux divers puis rangement de la salle
17h30 : Passage des Libellules vers l'unité des Lucioles
18h30 : Fermeture de la structure

La journée est également rythmée par les changes, les passages aux toilettes et au pot.

3. Les compétences mobilisées au sein de la structure

L'équipe de la structure multi-accueil est composée de 15 professionnels. Parmi elles :

- 1 directrice
- 1 infirmière
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 2 auxiliaires de puériculture
- 6 agents d'accompagnement de l'enfant
- 2 animateurs
- 1 agent d'entretien
- 1 médecin vacataire

Les rôles et missions de chacun sont inscrits dans le règlement intérieur de l'établissement.

Tout au long de l'année, les agents ont la possibilité de choisir des formations en continue de leur travail auprès des jeunes enfants. Celles-ci sont organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Tous les ans des formations obligatoires ont lieu : Sauveteur Secouriste du Travail et Sécurité Système Incendie.

Des dispositions particulières sont prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique :

- Mise en place d'un PAI (projet d'Accueil Individualisé)
- Présence de l'infirmière si nécessaire lors de l'accueil de l'enfant
- Formation du personnel
- Signature d'un contrat avec un organisme pouvant prêter du matériel

4. La réglementation

La structure multi-accueil bénéficie d'une subvention par la Caisse d'Allocation Familiale, la PSU (Prestation de Service Unique)

La prestation de service unique a été mise en place suite à la parution du décret n°2000-762 le 1er août 2000, celui-ci imposant aux structures d'accueil de la petite enfance de se conformer à des contraintes de qualité.

Le 31 janvier 2002, une lettre circulaire de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) a institué la prestation de service unique. Le 2 janvier 2005, la PSU est devenue le mode de financement unique des structures financées par la CAF.

Ainsi, la PSU permet de garantir un tarif horaire aux familles et de leur offrir un mode garde souple.

En inscrivant leur enfant dans une structure financée par la CAF via le PSU, les familles bénéficient d'un tarif horaire réduit et adapté à leurs revenus. Les conditions d'acceptation en crèche (parents en activité, durée minimale de garde) sont supprimées. L'enfant peut rester en crèche jusqu'à l'âge de quatre ans. De plus, les structures s'engagent à apporter aux familles une prestation de qualité, notamment en termes de planning, chaque contrat d'accueil étant défini en fonction des besoins des parents.

La structure assure trois types d'accueil:

a) L'accueil régulier

L'accueil est régulier quand les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents.

b) L'accueil occasionnel

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

c) L'accueil d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

B. Multi-accueil « Les petites étoiles » de Lapugnoy

1. La population accueillie

Le multi-accueil de Lapugnoy a été créé pour répondre aux besoins croissants de la population (croissance du taux d'activités des femmes, construction de nouveaux lotissements amenant une population plus jeune).

Actuellement, la capacité d'accueil de l'établissement est de 25 enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, et de 6 ans, pour ceux porteurs d'un handicap et bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (A.E.E.H)

Les familles accueillies sont principalement résidentes et/ou employées dans un établissement au sein de la commune (Mairie, Boulangerie, etc), ou du SIVOM.

La structure garantie une place pour accueillir les enfants dont les parents sont confrontés à des situations particulières telles que des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

2. Son organisation

Le multi-accueil dispose d'une grande pièce pouvant accueillir tous les enfants. La pièce peut être cloisonnée pour permettre aux plus petits de s'y épanouir en toute sécurité. Chaque enfant devra pouvoir s'y sentir bien et grandir à son rythme.

Une journée type pour les bébés :

7h-8h30 : Accueil des enfants autour de jeux libres
A partir de 8h30 : sieste en fonction des besoins
9h30-10h30 : Activités d'éveil, de découvertes
10h30-10h45 : Rangement et temps calme
10h45- 11h45 : Repas
12h-14h : Sieste en fonction des besoins, jeux calmes pour ceux qui ne dorment pas
14h-15h15 : Sieste en fonction des besoins, jeux divers
15h15-15h30 : Rangement et temps calme
15h30-16h15 : Goûter
16h15-18h30 : Sieste en fonction des besoins, jeux divers, rangement
18h30 : Fermeture de la structure

Une journée type pour les plus grands:

7h-8h30 : Accueil des enfants autour de jeux libres
9h00-9h15 : un petit verre d'eau
9h15-9h30 : On se dit bonjour et on présente les ateliers de la matinée
9h30-10h30 : Activités libres ou encadrées
10h30-11h : Rangement, éducation à l'hygiène et temps calme
11h-11h40 : Repas
12h-14h : Sieste et réveils progressifs des enfants
14h-15h15 : Jeux et activités
15h15-15h30 : Rangement, éducation à l'hygiène et temps calme
15h30-16h15 : Goûter
16h15-18h30 : Jeux divers puis rangement de la salle
18h30 : Fermeture de la structure

La journée est également rythmée par les biberons mais aussi les changes, les passages aux toilettes et au pot.

3. Les compétences mobilisées au sein de la structure

L'équipe de la structure multi-accueil est composée de 15 professionnels. Parmi elles :

- 1 directrice
- 1 infirmière
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 2 auxiliaires de puériculture
- 6 agents d'accompagnement de l'enfant
- 2 animateurs
- 1 agent d'hygiène et de restauration
- 1 médecin vacataire

Les rôles et missions de chacun sont inscrits dans le règlement intérieur de l'établissement.

Tout au long de l'année, les agents ont la possibilité de choisir des formations en continuité de leur travail auprès des jeunes enfants. Celles-ci sont organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Tous les ans des formations obligatoires ont lieu : Sauveteur Secouriste du Travail et Sécurité Système Incendie.

Des dispositions particulières sont prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique :

- Mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Présence de l'infirmière si nécessaire lors de l'accueil de l'enfant
- Formation du personnel
- Signature d'un contrat avec un organisme pouvant prêter du matériel

4. La réglementation

La structure multi-accueil bénéficie d'une subvention par la Caisse d'Allocation Familiale, la PSU (Prestation de Service Unique)

La prestation de service unique a été mise en place suite à la parution du décret n°2000-762 le 1er août 2000, celui-ci imposant aux structures d'accueil de la petite enfance de se conformer à des contraintes de qualité.

Le 31 janvier 2002, une lettre circulaire de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) a institué la prestation de service unique. Le 2 janvier 2005, la PSU est devenue le mode de financement unique des structures financées par la CAF.

Ainsi, la PSU permet de garantir un tarif horaire aux familles et de leur offrir un mode garde souple.

En inscrivant leur enfant dans une structure financée par la CAF via le PSU, les familles bénéficient d'un tarif horaire réduit et adapté à leurs revenus. Les conditions d'acceptation en crèche (parents en activité, durée minimale de garde) sont supprimées. L'enfant peut rester en crèche jusqu'à l'âge de quatre ans. De plus, les

structures s'engagent à apporter aux familles une prestation de qualité, notamment en termes de planning, chaque contrat d'accueil étant défini en fonction des besoins des parents.

La structure assure trois types d'accueil :

a) L'accueil régulier

L'accueil est régulier quand les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents.

b) L'accueil occasionnel

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

c) L'accueil d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

Les contrats sont revus chaque début d'année civile.

III) OBJECTIFS

Les structures multi-accueils de Verquigneul et de Lapugnoy ont pour objectif majeur de permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir en dehors de leur milieu familial. Néanmoins, d'autres objectifs existent :

→ Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence et amorcer un travail de séparation parents/enfant.

→ Favoriser au sein d'un groupe un développement harmonieux des capacités de l'enfant à travers des actions éducatives ou culturelles, en respectant les rythmes de chacun.

→ Veiller à la santé, au bien-être et à la sécurité physique et affective des enfants.

→ Soutenir les parents dans leurs fonctions parentales et leur permettre de participer à la vie de la structure afin notamment d'assurer une continuité entre le milieu familial de l'enfant et son milieu d'accueil.

→ Travailler la coéducation avec les parents pour afin que l'enfant prenne conscience qu'il y ait une relation de confiance entre les parents et les professionnels

PROJET EDUCATIF

I. LES VALEURS

Le projet éducatif des structures multi-accueil est un travail de réflexion et de concertation mené par des équipes pluridisciplinaires. Il a été adapté aux besoins des enfants, des familles, et de l'équipe.

Le projet est une notion « dynamique » et représente la réflexion d'équipe sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne. Cela a nécessité une mise en commun, une entente sur la façon dont les équipes vont s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé.

Les valeurs qui animent cette réflexion sont les suivantes :

- Le respect des rythmes propres à chaque enfant
- La recherche d'une prise en compte de l'individualité de chacun au sein du groupe
- Aider l'enfant à grandir et à vivre avec les autres
- L'accompagnement de l'enfant dans la recherche de son autonomie. L'enfant est encouragé et accompagné pour lui permettre de faire par lui-même
- Mettre des mots sur ce que l'enfant vit et l'encourager à s'exprimer sur ses émotions
- Des activités sont proposées en évitant l'activisme : un enfant a le droit de ne pas vouloir participer aux ateliers
- Les nouveaux apprentissages se font d'abord à la maison (propreté, alimentation) : coéducation

Nous nous devons de respecter quelques règles de déontologie :

- Respect de la confidentialité : en ce qui concerne l'enfant et sa famille
- Respect de l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs
- Les équipes se rencontrent lors de réunions dans le but de faire des mises au point des projets, veiller au bon fonctionnement, débloquer des situations difficiles, ...ces réflexions communes permettent d'instaurer une cohérence dans les pratiques auprès des enfants.
- Les équipes sont garantes du bon fonctionnement quotidien des crèches. Elles s'assurent que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principales valeurs énoncées plus haut soient respectées.

II. LES METHODES DE TRAVAIL POUR LES SOINS

1) L'hygiène

Les couches des enfants sont régulièrement vérifiées et changées dans une salle aménagée à cet effet. Le passage aux toilettes (ou pot) s'effectue à la demande.

Rappelons que la mise au pot n'a lieu d'exister que lorsque l'enfant a atteint une maturité physique, psychique et affective suffisante et en aucun cas avant l'acquisition complète de la marche. Il est enfin important que cet apprentissage s'effectue progressivement, en collaboration avec les parents et en douceur. Une attitude trop directive pourrait entraîner un blocage. (Cf fiche action en annexes).

Les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement. Les jouets sont lavés et désinfectés périodiquement. Les professionnels portent des chaussures de travail.

2) Les repas

Manger est un plaisir et il faut qu'il le reste ! Les repas sont pour cela préparés en cuisine après avoir été livrés en liaison froide par l'unité centrale de production des repas. L'équipe veille à ce que ces derniers soient variés et équilibrés. Les habitudes alimentaires des enfants sont également conservées (mouliné ou morceaux). Tout en nommant les aliments présentés, nous veillons à la bonne présentation des assiettes.

Les enfants prennent leur repas dans un espace aménagé. Les enfants peuvent manger seul avec une cuillère s'ils en expriment le besoin. L'apprentissage sera progressif, en fonction de la maturité. (Cf fiche action en annexes)

3) Le sommeil

La sieste est prévue après le déjeuner. Si un enfant présente des signes de fatigue avant ou après ce temps consacré à la sieste, les professionnels prendront la décision jugée adéquate.

Pour les plus petits, les rythmes individuels sont respectés. Les rites d'endormissement sont des moments privilégiés et indispensables. Le réveil est progressif. (Cf fiche action en annexes)

III. LES METHODES DE TRAVAIL POUR LES ACTIVITES

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue » **Jean Epstein**

1) Les temps d'activités

Le jeu est un moyen pour l'enfant de développer sa personnalité et sa créativité tout en lui apportant un cadre sécurisant. L'adulte est présent pour accompagner l'enfant tout en le laissant faire.

Les équipes proposent des activités variées et stimulantes qui permettent à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel physique, affectif et intellectuel.

Les activités sont établies en réponse aux désirs de l'enfant, à ses besoins et ses capacités en fonction de son âge. Elles permettent la découverte et l'expérimentation tout en étant source de plaisir pour l'enfant.

Tout au long de l'année, les professionnels réfléchissent aux objectifs et moyens à exploiter en fonction de la tranche d'âge des enfants.

Ainsi, l'équipe des bébés a pour objectif de favoriser l'éveil des sens.

Pour les moyens l'objectif est de favoriser les activités de manipulation globale et progressivement de développer une motricité de plus en plus fine.

Pour les grands, l'accent sera mis sur les jeux de langage et le développement de l'autonomie.

Ces projets restent une base, un fil conducteur pour l'année. Les professionnels proposeront différentes activités en fonction de l'évolution des enfants, d'où l'importance de l'observation des comportements en amont.

Pour chaque activité proposée les professionnels réfléchiront aux objectifs et moyens à développer dans le souci du bien-être des enfants.

a) *Les jeux libres*

En quoi consiste le jeu libre ?

Il peut consister en beaucoup de choses. Par exemple, en extérieur cela peut-être le fait de laisser l'enfant choisir son jouet : un vélo, une voiturette, un camion, etc. En intérieur cela passe par le fait d'aller jouer dans des coins aménagés à cet effet et mis à disposition de l'enfant : le coin poupées, le coin docteur, etc. Mais cela passe aussi par l'investissement de l'enfant dans les jeux qui sont à sa disposition, comme les petites voitures, les jeux de construction, etc.

Quels sont les objectifs du jeu libre ?

Les phases de jeu libre vont permettre à l'enfant d'apprendre l'autonomie et d'acquiescer confiance en lui en prenant ses décisions.

Lors des temps de jeu libre l'enfant fait le choix de son jeu, il lui donne le sens qu'il souhaite et laisse libre court à son imagination. Si par exemple il décide de placer sa théière de dinette sur un jeu de construction, il crée sa propre histoire, il faut le laisser faire ! C'est ainsi que se développe la créativité.

En jouant de manière autonome il est également confronté à des problèmes qu'il va apprendre à résoudre seul.

Au-delà de l'autonomie et de la notion de confiance que cela apporte à l'enfant, ces temps de jeu libre vont aussi lui permettre de stimuler ses capacités et bien sur sa créativité.

Il est cependant important de rester proche, dans le cas où l'enfant souhaiterait interagir avec un adulte ou le questionner.

Ce qui est mis en place au sein des crèches pour favoriser ces jeux libres :

Au sein des crèches nous aménageons des espaces dédiés : par exemple les incontournables que sont les coins cuisine, poupées, docteur et garage. La mise en place de ces « coins » permet à l'enfant de développer ce que **Jean Piaget appelait « le jeu symbolique »**. Ils apprennent notamment la socialisation et favorise le transfert. C'est à dire le fait de reproduire et d'expliquer ce qu'il se passe chez lui, au travers de ces jeux.

Durant ces temps de jeu libre, l'adulte doit être présent de manière bienveillante et discrète. Il peut accompagner l'enfant si celui-ci le sollicite. Par exemple lorsqu'un enfant utilise ces jeux pour apprendre à désigner les objets, l'adulte

peut l'aider à formuler les bons mots, le valoriser lorsque celui-ci se retrouve confronté à un problème.

Bien évidemment si un enfant ne souhaite pas participer à un temps de jeu libre, alors nous lui proposons une autre forme d'activité. (Cf fiche action en annexes)

b) *L'aménagement de l'espace*

« La fonction du milieu n'est pas de former l'enfant mais de lui permettre de se révéler » **Maria Montessori**

L'aménagement de l'espace est une des règles de base pour assurer un accueil de qualité. Il faut bien le penser pour que le groupe se sente en sécurité.

L'espace des bébés :

Ce lieu de vie doit être un espace "cocooning" où les professionnels disposent des tapis multicolores, petite structure motrice, des mobiles suspendus, des portiques ou des tapis d'éveil. Ils constituent des jeux indispensables pour le bon développement des tout petits.

Cet espace assure la base de sécurité affective des enfants âgés de 2 mois et demi à environ 10 mois. Lorsque les enfants commencent à se déplacer, il faut réaménager la pièce pour libérer de l'espace pour les petits explorateurs.

L'espace des moyens :

Les enfants âgés entre 12 et 24 mois désirent plus que tout vider, jeter, remplir, grimper... Ils ne se posent pas beaucoup et les interactions entre enfants sont limitées. Ils ont besoin plus que tout d'expérimenter leurs nouvelles compétences motrices. Deux grands tapis pour les jeux de construction, des caisses à disposition avec des récipients de différentes contenances et un coin calme sont les ingrédients qui permettront aux moyens de s'épanouir. Comme chez les bébés, une structure motrice est indispensable sans oublier quelques coins de jeux d'imitation (dînette, poupée, voitures).

L'espace des grands :

Les grands de la crèche ont entre deux et trois ans. Ils apprécient de jouer en petits groupes constitués de deux ou trois enfants. Aménager la pièce en petits coins répond parfaitement à leur développement. Un coin cuisine, un endroit où s'occuper des poupées, un coin livres, une petite table d'activités sont les bases de l'accueil de ces grands. Ils apprécient de participer à des ateliers de manipulation, cuisine, de motricité fine... En début d'année, les grands sont encore dans des jeux d'imitation (je fais comme...), puis peu à peu ils rentrent dans la période du jeu symbolique (je suis ...).

IV. ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE

Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant.

Les professionnels sont les garants de la qualité de l'accueil et les organisateurs de la vie quotidienne.

L'accueil d'un enfant dans un mode de garde c'est un peu comme un ménage à trois : parents, professionnels et enfants. Il faut que chacun trouve sa place, tout en acceptant la différence, les qualités et les défauts de l'autre...

1) Les premières rencontres

a) *Le premier accueil*

Pour des parents, rien n'est plus important que le bien-être de leur enfant. Afin qu'ils puissent choisir le mode de garde qui répond au mieux à leurs attentes, une première rencontre est organisée. Elle comprend la découverte de la structure, tant au niveau des locaux que du fonctionnement.

b) *L'inscription*

L'inscription définitive est réalisée lors d'un entretien avec la directrice qui se déroule pendant le mois qui précède la venue de l'enfant. Le dossier administratif est constitué lors de ce rendez-vous et la période d'adaptation est programmée.

c) *La période d'adaptation*

Les professionnels et les parents doivent accorder beaucoup d'importance à cette période. Celle-ci permet de poser progressivement des repères nécessaires à tous, de mieux se connaître, de découvrir un nouvel environnement, de se séparer « en douceur ».

Pour se faire, l'enfant reste d'abord entre une demi-heure et trois quarts d'heure en compagnie de ses parents. Aussi, différents sujets sont abordés tels que le rythme de l'enfant, l'alimentation, le sommeil, la santé, etc... Puis, les jours suivants, l'enfant est accueilli seul, pendant une durée progressive. Cette période est bien sûr modulable selon les besoins des enfants et des parents.

2) Les temps de transmissions

L'accueil de l'enfant et des familles est un accompagnement de tous les jours. A son arrivée, l'enfant est accueilli par un adulte connu. Le parent transmet au professionnel les informations nécessaires au bon déroulement de sa journée, pour assurer la liaison maison-structure. Le professionnel est aussi présent pour accompagner la séparation parent/enfant.

Au moment du départ de l'enfant, un compte rendu de la journée est donné mettant en évidence les interactions et activités partagées.

L'équipe crée le dialogue avec les parents et reste ouverte à leurs propositions.

Les transmissions sont à la fois écrites et orales. Les écrits permettent de laisser une trace de ce qui s'est passé pour chaque enfant. Elles permettent aux personnes absentes de se tenir informées de la journée ou la semaine de chaque enfant. Cela crée une continuité dans le travail d'équipe mais également une cohérence.

Les transmissions c'est une façon d'inclure les parents dans la vie de la crèche, de leur faire partager ce qui s'est passé en leur absence, les amener à imaginer ce qui

s'est passé dans la journée de leur enfant.

3) La participation des parents à la vie des structures

En permettant l'implication des parents, les lieux d'accueils favorisent les relations et donc le lien social.

Au-delà des différents échanges quotidiens, diverses rencontres sont organisées au cours de l'année (fête de Noël, carnaval, chasse à l'œuf par exemple).

Les parents sont également sollicités à accompagner lors des sorties (baby-gym, équitation, spectacles, etc)

Des temps de réunions, des ateliers « parents-enfants », des accueils café, font aussi intervenir les familles au sein des structures.

La possibilité pour les parents de s'investir dans les crèches est donnée à travers diverses actions (collecte de matériaux de récupération, achat de gâteau pour fêter l'anniversaire de leur enfant dans la structure etc. ...).

4) L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

Les enfants en situation de handicap ou présentant une maladie chronique sont accueillis dans la structure si leur état de santé est compatible avec une vie en collectivité après une évaluation par le médecin de la structure.

Une étude préalable des conditions requises pour un accueil de qualité et adapté aux besoins de l'enfant sera systématiquement engagée en collaboration avec les parents, le médecin, l'infirmière en concertation avec la directrice et son équipe. Des dispositions particulières sont alors prises. Le médecin de la structure et l'infirmière assurent la visite de l'enfant avec les parents, et, le cas échéant, mettent en place un P.A.I. (projet d'accueil individualisé) en concertation avec la famille et les professionnels médico-sociaux (CAMPS, PMI...). La responsabilité du service ne pourra être engagée en cas d'accident par manque d'information. Ce P.A.I. précisera les modalités d'accueil de l'enfant au sein de la structure : présence indispensable ou non de l'infirmière ou d'un autre membre référent de l'équipe. Il précisera également les modalités d'intervention des professionnels de santé extérieurs à la structure.

Le premier contact avec les parents est primordial et nécessite une entière disponibilité de la part de la directrice et de l'infirmière. Un rendez-vous sera fixé avec les parents, en présence de l'enfant de préférence, mais laisser aux parents le soin d'en décider. Si ce premier rendez-vous a lieu sans l'enfant, en proposer un deuxième avec lui.

La décision de l'accueil de l'enfant ne se prendra pas lors de ce premier rendez-vous.

Il faut prévenir les parents :

- Du rendez-vous avec le médecin de la structure, pour cela il faudra fournir la liste des médecins et autres intervenants impliqués dans le suivi de l'enfant car des contacts téléphoniques avec ceux-ci sont possibles, après accord des parents.
- D'une évaluation des besoins en personnel (présence de l'infirmière, de l'éducateur de jeunes enfants, partenariat avec un CAMPS) et des besoins en matériel selon le handicap
- D'une évaluation des besoins de formation pour l'équipe
- De la discussion en équipe pour décider si l'enfant sera accueilli et selon

quelles modalités (rythme, organisation d'une prise en charge sur place...)

Une fois la décision d'accueil prise, un rendez-vous avec les parents sera fixé afin de leur indiquer les modalités d'accueil retenues et de rédiger le Projet d'Accueil Individualisé par le médecin et l'infirmière. Ce P.A.I. sera réactualisé en fonction de l'évolution de l'enfant.

Les parents seront également prévenus que la période d'adaptation sera peut-être plus longue car plus progressive, pour l'enfant, les parents mais aussi pour les professionnels. Les temps d'accueil augmenteront progressivement, ce qui obligera les parents à s'organiser en conséquence pendant cette phase et prévoir de la disponibilité.

Une réunion de concertation avec l'équipe médico-psycho-sociale, qui prend en charge l'enfant handicapé ou en difficulté peut être envisagée, en présence des parents.

La vie au multi-accueil avec l'enfant handicapé

Il faut parler aux autres enfants afin de leur expliquer avec des mots simples le handicap ou la difficulté comportementale.

Il faut également reconnaître la demande des parents que leur enfant soit considéré comme un autre.

Pendant l'accueil de l'enfant, il faudra garder un regard objectif sur l'enfant, sans oublier le handicap. Il faudra accepter les limites de l'enfant avec bienveillances et accepter les limites de l'accueil

En fonction du type de difficultés de l'enfant, la garde au multi-accueil peut être prolongée pour permettre une adaptation à la scolarisation, avec si besoin une dérogation si l'âge de l'enfant est supérieur à 4 ans.

Il faudra veiller à une information systématique aux nouveaux professionnels et aux stagiaires.

5) Admission simplifiée pour l'accueil d'enfant de familles en situation d'insertion

Les enfants de parents en situation de pauvreté ou engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au plancher Caf doivent pouvoir accéder à une place d'accueil dans l'équipement.

Ce principe est défini à l'article L. 214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles : " Le projet d'établissement et le règlement intérieur des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique, prévoient les modalités selon lesquelles ces établissements garantissent des places pour l'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un

parcours d'insertion sociale et professionnelle et répondant aux conditions de ressources fixées par voie réglementaire, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées

Deux places à la structure multi-accueil « Les coccinelles » et une place à la structure multi-accueil « Les petites Etoiles » sont réservées/mobilisées aux personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont les obligations leur imposent une solution de garde pour leur enfant. Une procédure d'admission simplifiée est mise en place.

Dans ce cas, l'inscription de l'enfant à la crèche est soumis à une attestation de la situation d'insertion socio-professionnelle du ou des parents

Modalités d'inscription :

L'inscription de l'enfant sera acceptée après un contact direct avec l'organisme en charge de l'accompagnement socio-professionnel de la personne (Pôle Emploi, Mission Locale, Département, PLIE...) attestant du besoin de garde immédiat lié au parcours d'insertion et de la possibilité d'une aide financière accordée pour assurer ces frais de garde. Celui-ci confirmera sa demande par un courrier électronique à l'attention de la direction de la crèche en précisant la justification du besoin, la durée et les horaires.

L'inscription sera effective après la communication des documents nécessaires à la constitution du Dossier Famille et du Dossier Enfant :

La période d'adaptation sera aménagée en fonction des circonstances.

Le contrat établi entre la famille et la crèche ne pourra être modifié ou prolongé que sur demande confirmée par courrier électronique de l'organisme en charge de l'accompagnement socio-professionnel.

En cas de problème ayant un impact sur le déroulement du parcours d'insertion en cours (inscription non réalisée, absence de l'enfant...), la crèche préviendra l'organisme en charge de l'accompagnement socio-professionnel.

Par ailleurs, dans le cas où la famille aurait perçu une aide financière pour assurer les frais de garde sans honorer les factures de la crèche, la crèche préviendra également l'organisme en charge de l'accompagnement socio-professionnel.

En revanche, tout problème lié à la vie de la famille, au comportement de l'enfant, à sa santé.... ne sera échangé qu'avec la famille.

Pour l'ensemble des autres aspects de la vie à la crèche, tous les points du règlement en vigueur s'appliquent.

Projet pédagogique : Pour devenir autonome, je me tourne vers les autres !

I.OBJECTIFS

L'éveil, par la stimulation de la créativité, et le développement de l'enfant se font à travers la découverte de soi, des autres et du monde qui l'entoure. L'ouverture sur le monde s'effectue par la stimulation des sens (par exemple par le dessin, la musique ou la découverte de nouvelles saveurs), en facilitant l'interaction avec les autres enfants et les adultes, et par l'exploration de la nature, de l'entourage et de la société.

En effet, certaines sorties sont organisées afin de faire découvrir, aux enfants, le monde qui les entoure. Ainsi, les enfants quittent la crèche pour aller à la médiathèque, à l'équitation, la baby-gym ou pour assister à des spectacles, etc...

Le but est également pour les professionnels d'observer les enfants dans des milieux différents de celui de la crèche et ainsi découvrir certaines attitudes, de connaître le ressenti des enfants.

De retour à la crèche, les échanges sont nombreux aussi bien avec leurs pairs, les professionnels et bien sûr leurs parents.

II.NOS DIFFERENTS PARTENARIATS

1) Médiathèque

L'enfant découvre un nouvel espace consacré aux livres et aux histoires. Il développe son imagination dans un espace nouveau de celui de la crèche. Les

professionnels accompagnent l'enfant 2 fois par mois dans cette découverte extérieure et l'aide à développer son imagination au travers de nouvelles histoires et de nouvelles formes de lecture.

2) Inter-génération

Un partenariat est développé avec le foyer de personnes âgées pour le multi-accueil de Lapugnoy.

L'enfant au travers des rencontres avec les personnes âgées, crée des liens. Un échange riche se met en place. La spontanéité des plus jeunes attendrit les plus anciens.

Les résidents aident les enfants à réaliser des activités et partagent leur savoir-faire.

Nous organisons également des ateliers Papys-Mamies au sein de nos structures.

Des rencontres conviviales comme le partage de goûters, de chants et des activités dirigées sont programmées mais aussi des activités manuelles avec gommettes, collage, etc.

3) Le Relais Assistants Maternels (RAM)

L'enfant en crèche bénéficie d'un accueil collectif, l'enfant chez l'assistante maternelle d'un accueil plus individuel.

Lors de rencontres qui ont lieu 1 fois par mois, les professionnels des modes de garde partagent leurs expériences respectives. Les enfants apprennent à se connaître et à échanger. Ils jouent avec d'autres enfants qui ne font pas partie de leur quotidien. Ils partagent les jouets et jouent ensemble. Les enfants se rapprochent d'autres adultes qu'ils ne fréquentent pas habituellement.

4) L'Ecole

Certains enfants des structures feront leur entrée à l'école en septembre prochain.

Afin de les préparer à ce changement, une passerelle est mise en place 2 fois par mois à partir d'Avril, avec les écoles des deux communes. L'accès se trouve facilité de par la situation géographique des établissements scolaires.

Dans le courant de l'année, les enfants iront découvrir les locaux afin de se familiariser avec leur futur professeur des écoles et le nouvel espace.

5) La Baby-gym

Pour se construire, l'enfant a besoin de connaître son corps, ses possibilités, ses limites et de le faire évoluer dans l'espace qui l'entoure.

Les ateliers Baby-gym qui ont lieu 1 fois par mois. Ils permettent aux enfants d'explorer de nouveaux lieux où ils pourront courir, sauter, rouler, ramper, escalader dans un espace approprié et sécurisé. Les enfants partagent avec les professionnels et les parents qui accompagnent le groupe.

6) Le Baby-poney

Deux fois par mois, par les visites au poney-club, l'enfant découvre un nouvel environnement. L'enfant se familiarise avec de nouvelles odeurs, de nouvelles matières, de nouveaux animaux qu'il n'a pas forcément l'habitude de côtoyer au quotidien.

L'approche s'effectuera de manière progressive et ludique afin de ne pas effrayer les enfants et de rendre l'échange agréable avec l'animal.

Les enfants commenceront par rendre visite aux poneys, puis ils les caresseront, les panseront, utiliseront le matériel, porteront la bombe et ensuite monteront puis pourront partir en balade.

Pour ces différents projets, les parents seront sollicités pour accompagner les enfants. Ils connaîtront ainsi davantage le quotidien à la crèche.

Les enfants prendront conscience qu'il existe un monde extérieur à la crèche et la maison.

Les échanges avec les autres enfants, les autres adultes leur permettront de créer leur identité dans un nouvel environnement.

7) L'éveil musical

A raison d'une matinée par semaine, deux animateurs sont présents dans les structures afin d'initier les enfants à la musique. Accompagnés de leur guitare et de divers instruments de musique, ils proposent manipulations, chants, danses aux enfants. Cela permet aux petits l'éveil des sens et la découverte des sons.

CONCLUSION

Au travers ces activités, les équipes souhaitent répondre aux objectifs du projet cités précédemment. De plus, il s'agit aussi de permettre à l'enfant d'être acteur de son développement, de lui offrir des repères spatio-temporels, de travailler sur la frustration, l'attente, le respect du cadre proposé, sur les relations entre enfants ou avec les adultes, la coopération, le respect de soi et des autres. Enfin, le rôle est de permettre à l'enfant de s'approprier divers moyens d'expression, de mettre en scène ses émotions, sa curiosité, sa sensorialité et de tisser des relations de confiance parents/enfants/professionnels/partenaires extérieurs, où l'enfant est au cœur des échanges.

ANNEXES

FICHE ACTION : LE CHANGE

DEFINITION :

Veiller au bien-être physique de l'enfant, par le biais d'une toilette en changeant sa couche.

Le change débute au moment où l'on prévient l'enfant qu'on va le changer et se termine quand la professionnelle raccompagne l'enfant à son activité.

Le change est un moment privilégié, un moment de partage affectif. Ce partage affectif passe par l'attention que l'on va accorder au bébé : échange de regards, ton employé...

L'ENFANT ET SA FAMILLE : LES BESOINS

Pour tous les enfants :

- Besoin d'être propre
- Besoin de relation et d'échange avec l'adulte
- Besoin de sécurité
- Besoin d'intimité
- Besoin de bien-être

De 1 an à 18 mois :

Besoin de tester ses propres limites. (Apparition du NON)

LES ENJEUX :

- Respecter le bien être de l'enfant en veillant à ce que sa couche soit toujours propre.
- Éviter les irritations.
- Éviter le refus du change ou un blocage au moment de l'acquisition de la propreté : par un manque de communication, d'échange, de respect ou de douceur.
- Développer l'estime de soi : reconnaissance pour l'enfant que son corps lui appartient.

LA REGLEMENTATION :

- Ne jamais laisser un enfant seul sur le tapis de change
- Les parents sont libres de changer leur enfant dans la section
- Application des règles d'hygiène (voir déroulement)

LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS :

Moyens humains :

- Personnel qualifié, respectueux, disponible qui assure la continuité du lien.
- Avoir une cohérence d'équipe et faire le point régulièrement.

Moyens matériels :

- Plan de change adapté avec le matériel de change à disposition.
- Escaliers pour faciliter l'autonomie et l'ergonomie.

LE DEROULEMENT :

Pour les petits :

- Se laver les mains avant (**et après** chaque change)
- Aller chercher l'enfant en se positionnant devant et en lui expliquant que l'on va lui changer la couche (et non les fesses...)
- Installer l'enfant sur le matelas à langer recouvert d'une serviette propre
- Vérifier les allergies ou spécificités de change de cet enfant avant de commencer
- Procéder à un lavage de nez si l'enfant est encombré, nettoyer son nez + sa bouche si besoin
- Enlever chaussures, chaussettes et pantalon de l'enfant
- Remonter le body
- Dé-scratcher la couche, essuyer les selles éventuellement présentes avec le bord propre de la couche dans le sens descendant et replier le devant de la couche sous les fesses de l'enfant pour ne pas trop souiller la serviette

(Mettre des gants à usage unique si la selle est liquide, ou si présence d'une rougeur du siège : risque de mycose)

- Prendre un gant, le mouiller à l'eau tiède ajouter du savon et savonner dans l'ordre suivant : (du moins sale au plus sale)

- le bas de l'abdomen, les plis inguinaux
- les cuisses (dessus et dessous)
- les organes génitaux en allant du haut vers le bas
- les fesses puis l'anus

- Ôter la couche et la mettre à la poubelle

- Replier la serviette si elle est souillée

- Rincer dans le même ordre après avoir retourné ou changé le gant

- Sécher en tapotant avec la serviette et en insistant au niveau des plis (prévention des érythèmes fessiers)

- Mettre la couche propre (taille en fonction du poids de l'enfant)

- Vérifier l'état du siège et mettre crème ou éosine ou autre si besoin (sur avis de l'infirmière ou l'auxiliaire)

- Rhabiller l'enfant puis le raccompagner en salle de vie toujours en lui expliquant

- Retourner en salle de bain pour effectuer le lavage des mains

- Désinfection du tapis de change en cas de selle

- Faire transmissions orales et écrites

Pour les plus grands :

Procéder de la même manière le change sauf qu'avant de remettre la couche propre, proposer à l'enfant qui a commencé la propreté à la maison, le pot ou le toilette.

(Voir fiche action sur la propreté)

ATTENTION : Prendre son temps, travailler en sécurité et avec dextérité

S'informer de l'état général de l'enfant (température, diarrhée ou constipation)

Parler à l'enfant

Verbaliser ses mictions et ses selles

Noter sur le cahier de transmissions

ATTITUDES EDUCATIVES :

Rendre l'enfant acteur et conscient (le prévenir) de tous les gestes effectués envers lui. Faire du change un moment privilégié, verbaliser ce qu'on fait, ce qu'il a fait.

Le laisser découvrir son corps et les différentes sensations « chaud » « froid », « douceur ». Être à l'écoute de ses réactions.

Éviter de discuter avec une autre personne... le change doit être un moment de plaisir pour l'enfant.

FICHE ACTION : ACQUISITION DE LA PROPRETE

DEFINITION

L'enfant est en capacité à maîtriser ses sphincters en lien avec son développement physiologique et affectif (repères : vers 20 mois, quand l'enfant est capable de monter et descendre 3 marches seul). C'est une démarche volontaire de l'enfant où il est acteur.

L'ENFANT ET SA FAMILLE : LES BESOINS

Généralement autour de 2 ans, en fonction de son développement. **ATTENTION** : chaque enfant est unique et évolue à son rythme ! Pas de comparaison, ni de pression, ni de chantage ou de forcing !

L'enfant se reconnaît dans le miroir, il se nomme, se voit comme une personne à part entière ; il se différencie de sa mère.

Il est au stade anal : maîtrise ses sphincters.

LES ENJEUX

Pour l'enfant :

L'estime de soi : reconnaissance pour l'enfant que son corps lui appartient.

Pour les parents :

L'enfant grandit, il devient autonome.

L'acquisition de la propreté joue un grand rôle au niveau de la reconnaissance sociale auprès des parents, grands-parents, fratrie, copains et de l'enfant lui-même.

Parfois les parents souhaitent une acquisition précoce de la propreté soit par économie ou pour permettre l'entrée à l'école de leur enfant plus rapidement.

LES OBJECTIS

- Aider l'enfant à devenir autonome et propre.
- Permettre à l'enfant d'être reconnu en tant que personne ayant des capacités et responsable de son corps.
- Parler à la famille de la future acquisition de la propreté de leur enfant.

MOYENS HUMAINS

- Le personnel est qualifié, respectueux, disponible, il assure la continuité du lien avec la maison.
- La cohérence d'équipe et des pratiques est indispensable.
- L'observation de l'enfant est importante afin de détecter les signes de maturation (couche sèche, désir de l'enfant, imitation, ...)
- Peut-être proposer une réunion d'informations aux parents sur le thème de la propreté afin de répondre à leurs questions, les guider (la coéducation)

MOYENS MATERIELS

- Mettre à disposition des enfants des pots ou toilettes à leur hauteur
- L'enfant doit avoir des tenues adaptées, qu'il peut enlever facilement et seul
- Des vêtements de rechanges en cas de besoin

LE DEROULEMENT

Il faut savoir que la capacité de stockage de la vessie à 2 ans est de 85 ml soit une tasse à café. A 4 ans : 200 ml soit une grande tasse.

A l'intérieur de la vessie, des capteurs renseignent le cerveau lorsque la moitié du volume est atteint ainsi l'envie de faire pipi se déclenche.

Les étapes clefs pour l'enfant avant l'acquisition de la propreté :

- savoir marcher, savoir monter les escaliers sans les mains,
- être stable et équilibré quand il est assis sur le pot,
- s'asseoir et se relever seul,
- suivre des directives simples,
- dire quand il est souillé,
- désirer son indépendance

L'apprentissage prend entre 3 et 6 mois, les filles ont tendance à y parvenir plus vite.

Cet apprentissage doit avant tout commencer à la maison, c'est le parent qui prend l'initiative de la mise au pot.

A la crèche notre rôle est de poursuivre ce qui a été débuté à la maison. En revanche, nous pouvons inciter les parents à démarrer si l'on perçoit de l'enfant des signes ou un désir de devenir propre.

Quand l'enfant commence la propreté, il est indispensable d'adapter ses sous-vêtements (culotte et tee-shirt)

L'enfant va sur le pot avant et après la sieste (lors des moments de change).

Si on observe que la couche est régulièrement sèche, on pourra proposer aux parents de commencer à ne plus mettre de couche le week-end à la maison.

Nous invitons l'enfant à aller sur le pot ou aux toilettes plusieurs fois par jour si il ne porte plus de couche. Les débuts sans couches sont parfois chaotiques. Il y a « des loupés » au moins un par jour, c'est pourquoi nous demandons aux parents des vêtements de rechange.

Ce temps peut être plus ou moins long, parfois plusieurs mois. Un décalage est possible entre l'acquisition de la propreté des urines et des selles. De même entre la maison et la crèche.

Après le passage aux toilettes, si l'enfant a uriné, l'essuyer avec du papier (plus pour les filles), par contre, s'il a fait une selle, le laver.

Verbaliser ses mictions et ses selles. Le féliciter, l'encourager !

Ne pas oublier la désinfection du pot ou des toilettes après chaque enfant.

Que penser des couches qui s'enfilent comme des culottes ?

→L'enfant porte une couche, mais qu'il doit considérer comme une culotte et donc on lui demande de ne pas faire dedans. Risque que les repères se brouillent. Expliquer plus, plus plus...

Si l'enfant se constipe, s'il refuse d'uriner, s'il y a trop d'accidents, après concertation avec les parents, il est possible d'interrompre et de recommencer plus tard. Dans tous les cas, une mise au point sera faite une semaine après le début de la propreté. Les couches qui s'enfilent comme une culotte peuvent être, de ce cas, une bonne alternative.

ATTITUDES EDUCATIVES

Ne jamais faire un problème de la question du change, de la lessive, ni de drame en cas de petites régressions. N'ayons pas peur des petits ratés et autres accidents. C'est normal. Accepter les retours en arrière.

Faciliter la mise au pot en verbalisant nos gestes avec douceur, patience et organisation.

Ne pas « stresser » l'enfant avec l'échéance de l'école.

Souligner la réussite et insister sur le plaisir de l'enfant quand il passe des périodes sèches de plus en plus longues.

Demander à l'enfant s'il a besoin et accepter sa réponse (le oui comme le non).

A l'âge de la propreté, l'enfant reconnaît le sexe féminin et masculin. Il découvre son corps en se touchant, le professionnel doit rester naturel et tolérant.

Si l'enfant a un « accident », l'adulte ne doit pas le gronder mais dédramatiser.

Faire de ce moment, un moment de plaisir :

- prendre le papier
 - activer la chasse d'eau
 - se laver les mains
-
- **les enfants propres ne vont plus sur la table à langer.**

FICHE ACTION : LE REPAS ET L'ALIMENTATION

DEFINITION

Le repas est avant tout la réponse à un besoin vital, celui de la faim et de la soif de l'enfant.

Il est précédé d'un temps de déplaisir (quand l'enfant a faim, il est envahi par une sensation de malaise et d'insécurité, il peut avoir mal).

Puis vient le temps du plaisir, car la réponse apportée par le repas apaise parfois ses tensions :

- C'est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant
- C'est un moment de découverte du goût, des textures
- C'est un moment de plaisir et de communication (autour d'une table avec les copains pour les plus grands, tendresse pour les bébés).

L'ENFANT ET SA FAMILLE : LES BESOINS

Pour tous les enfants :

- Besoin nutritionnel
- Besoin de relation et d'échange avec l'adulte
- Besoin de sécurité
- Besoin de bien-être

De 1 an à 18 mois :

- Besoin de tester ses propres limites. (Apparition du « NON »)

LES ENJEUX

Le moment du repas doit être un moment privilégié pour le bébé. Pour chaque enfant, c'est un moment de proximité corporelle avec un adulte attentif, qui connaît ses goûts, son appétit, ses signaux. Le bébé se sent porté, regardé, digne d'intérêt et cela nourrit sa propre image de lui. Le bébé se découvre lui-même dans son corps, dans ses sensations. Il apprend peu à peu à reconnaître la satiété et à repérer son rythme.

Quand plusieurs enfants mangent ensemble, il est important de nommer chaque enfant individuellement, de reconnaître sa place en tant que personne au sein du groupe. L'enfant a besoin d'être actif pendant le repas. L'enfant apprend la encore à repérer sa soif, sa satiété et son rythme. Il se sent compris, entendu et respecté, il construit ainsi une image positive de l'adulte et de lui-même.

Ainsi il va développer l'estime de soi: c'est la reconnaissance par l'enfant que son corps lui appartient.

L'adulte doit penser à sa propre installation, et veiller à une bonne organisation afin d'éviter les allées et venues qui impliqueraient une discontinuité dans la relation.

LA REGLEMENTATION

- Maintien au chaud des aliments dans le réchaud (tout plat doit être remis systématiquement au chaud).
- Maintien au froid des produits frais et laitiers.
- Vérification des dates de péremption.
- Port de la charlotte lors de la préparation des assiettes.
- Lavage des biberons et des tétines à l'eau et au savon avec un goupillon avant la stérilisation.
- Lavage des mains des adultes avant le repas et entre chaque enfant pour les bébés.
- Bien vérifier que l'enfant est attaché en chaise basse, banc ou transat.

LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Moyens humains :

Personnel qualifié, respectueux, disponible qui assure la continuité du lien.
Nécessité d'avoir une cohérence d'équipe et faire le point régulièrement.

Moyens matériels :

Vaisselle et mobilier adaptés aux enfants.

LE DEROULEMENT

Pour tous les enfants :

S'informer auprès des parents si l'enfant :

- A bien pris ses repas à la maison
- A un régime alimentaire particulier

Mettre à disposition des enfants de l'eau tout au long de la journée. Un enfant doit pouvoir avoir à boire dès qu'il le demande ou en manifeste-le besoin.

Pour les bébés :

- Se laver les mains avant le repas et entre chaque enfant
- Prévenir l'enfant que l'on va lui donner à manger
- Préparer le repas ou le biberon en vérifiant sa fiche alimentaire
- Prévoir le bavoir et la mouillette/le gant pour le lavage des mains
- Aller chercher l'enfant et le prévenir qu'on va le prendre à bras pour aller manger

- Si le bébé ne sait pas s'asseoir, lui donner à manger soit dans les bras soit dans un transat
- N'asseoir un enfant dans un « baby » que lorsqu'il sait tenir assis, dans une chaise que s'il sait s'asseoir seul
- Ne jamais laisser seul un enfant assis sur le banc, ni sans support devant lui (toujours mettre la table)
- Avoir tout à portée de main pour éviter les allers-retours (plat, verre, dessert, bavoir, ..)
- Donner à boire tout au long du repas
- Ne pas mélanger les légumes dans l'assiette, le laisser découvrir les différences saveurs (jusqu'à la fin)
- S'occuper de l'enfant du début à la fin du repas
- Quand l'enfant a fini de manger le prévenir que le repas est fini, le remettre dans la salle de vie en lui proposant un jouet ; il digère sur le tapis (pas de danger)
- Noter sur le cahier de transmissions

A quel moment passe-t-on un enfant à table et de quelle façon ?

De manière générale pour manger à table l'enfant doit savoir marcher. Il doit être installé confortablement à bonne hauteur, ses pieds touchant le sol (sauf si mange sur le banc) afin de favoriser l'autonomie. Attention le passage à table ne signifie pas forcément le passage aux morceaux.

Le choix de proposer à un enfant de manger à table doit être réfléchi et discuté en équipe pour chaque enfant. L'enfant doit faire le sujet d'une observation au préalable afin de définir ce qui lui convient le mieux.

Pour les enfants mangeant à table :

- Passage aux toilettes pour les enfants sans couches
- Se laver les mains avant le repas
- Dire à l'enfant que c'est l'heure de manger / Chanson
- L'enfant s'installe à sa table sur sa chaise avec l'aide de l'adulte si besoin
- Un adulte par table qui s'assoit
- Mettre assiette, cuillère, verre sur la table
- Pour les plus grands donner petite fourchette
- Présenter et nommer la nourriture, servir devant l'enfant
- Demander s'il en veut, si l'enfant dit non, l'inviter à goûter
- L'enfant n'est pas obligé de finir son assiette mais doit attendre les copains pour avoir le plat suivant
- Éplucher les fruits et préparer les tartines devant l'enfant
- Laisser l'enfant ouvrir son opercule de yaourt seul, proposer de l'aide si besoin
- Pour l'enfant qui commence à manger seul, laisser son assiette devant lui avec une cuillère et lui proposer de l'aide avec une 2ème cuillère
- Donner une mouillette/gant à l'enfant et lui proposer de se laver les mains et la bouche, puis s'assurer qu'il a le visage et les mains propres.
- L'enfant apporte sa mouillette et son bavoir dans un bac s'il est assez grand et autonome.
- L'inciter à ranger sa chaise à la fin du repas
- Noter sur le cahier de transmissions

Pour les enfants qui mangent seuls :

Il est utile de ne pas trop remplir les assiettes, pour tenir compte de l'appétit de l'enfant et qu'il ait le plaisir de finir son assiette. Il est préférable qu'il en redemande.

ATTITUDES EDUCATIVES

Le bébé n'est pas d'emblée capable de comprendre ce qui lui arrive ; il lui est difficile de patienter ce qui implique des cris dus au déplaisir que la faim provoque. Il va pouvoir apprendre à attendre et à patienter au fur et à mesure qu'il grandit.

- L'adulte doit accepter les pleurs et les expliquer à l'enfant
- Le temps du repas des bébés est un temps de relation individuelle et privilégiée
- L'enfant aime qu'on lui parle de son repas nommer ce qu'il mange, la couleur des aliments. Sans faire de commentaires négatifs
- L'enfant aime qu'on le regarde
- Éviter les conversations entre adultes sur ce temps
- Si un bébé est fatigué même à 10h45, le mettre au lit
- Il est important de bien observer les enfants afin de repérer les signes de satiété et ainsi finir le repas.
- Si un enfant refuse de manger tout ou une catégorie d'aliment (Penser à la phase d'opposition, recherche de limites vers 18 mois)
- Ne pas le forcer
- Ne pas le tromper en faisant semblant de lui donner un aliment qu'il aime
- Ne pas faire durer le repas
- Pas de punitions, de promesse ou de menaces
- Verbaliser

Il faut savoir qu'un enfant est très méfiant vis-à-vis des nouveautés alimentaires. Il faut lui apprendre à apprivoiser les aliments qu'il découvre.

Un enfant sait mieux que nous s'il a faim. Il faut essayer de ne plus attacher d'importance au fait qu'il ne mange pas, même si c'est dur, il faut abandonner nos principes d'adultes et nos peurs et lui laisser la décision.

- Lui donner du dessert même s'il n'a rien mangé
- Peu à peu il retrouvera son appétit et équilibrera son alimentation. Si toutefois cela perdure et nous met en difficulté dans l'immédiat, passer le relais puis se concerter en équipe.

- Laisser le temps à l'enfant, lui faire confiance, l'encourager dans ses acquisitions.

- Laisser l'enfant être actif physiquement et psychiquement pendant ce temps de repas. Il va prendre des initiatives, manifester ses compétences ainsi il va devenir partenaire du repas.

POUR FINIR, UN PETIT MOT SUR LA GOURMANDISE

« La relation à la nourriture est la première relation que l'individu soit amené à vivre »

Bernard Waysfeld, psychiatre nutritionniste.

Ainsi manger est lié incontestablement à des expériences émotionnelles agréables. En se nourrissant du lait sucré et riche de sa mère, l'enfant met fin à la douleur

provoquée par la faim. Ainsi les saveurs du lait expliqueraient l'attrance des enfants pour le sucré ou bien le gras.

Le sucre n'est pas une récompense, c'est un besoin et un plaisir. Dans la vie ordinaire, il faut privilégier les sucres complexes comme les légumes et les fruits. Les jours de fête, « pour le plaisir seulement, et non pour se nourrir » pourquoi ne pas autoriser, en quantité raisonnable un bonbon ou une autre douceur ?

FICHE ACTION : LA SIESTE

DEFINITION

La sieste est un temps calme qui permet à l'enfant de se reposer, de récupérer, de se détendre, de grandir. Le sommeil est le premier besoin de l'homme.

Le sommeil est réparateur, c'est une des clés du développement de l'enfant : il favorise son équilibre.

La durée du sommeil varie selon l'âge et le développement de l'enfant.

L'ENFANT ET SA FAMILLE : LES BESOINS

L'enfant a besoin d'un environnement sécurisant : lit au même endroit, salle doudou et calme

L'enfant a besoin de sécurité affective : son doudou, sa tétine et la présence de l'adulte qui respecte ses rituels d'endormissement.

De 2 mois à 6 mois, les bébés ont une phase d'endormissement rapide et leur cycle de sommeil est de 30 à 60 minutes. Il alterne période de sommeil agité période de sommeil calme.

De 6 mois à 1 an, les enfants font 2 à 3 siestes de 1 heure à 2 heures, le sommeil agité diminue au profit d'un sommeil plus calme et plus profond.

De 1 an à 18 mois, l'enfant passe plus vite dans un sommeil profond. Il fait toujours des siestes de 1 à 2 heures, 2 fois par jour.

A partir de 18 mois, la sieste du matin disparaît et l'enfant fait une sieste de 1 à 2 heures, le sommeil ressemble à celui de l'adulte.

Le parent a besoin de savoir comment son enfant a dormi pour assurer la continuité et comprendre d'éventuel changement de rythme ou de rituel.

LES ENJEUX

Permettre à l'enfant de se reposer quand il en a besoin, pour lui assurer un bon développement et une bonne qualité de vie. Mais aussi pour lui assurer une bonne journée.

LA REGLEMENTATION

Chaque enfant à son lit, les draps sont changés régulièrement et la sieste est surveillée par les professionnelles du début à la fin.

LES CRITERES A SUCCES

Les enfants :

Il est important de respecter les rites d'endormissement (tétine, doudou), respecter un maximum les rythmes individuels et veiller à ce que l'enfant dorme toujours au même endroit.

Les professionnels

Elles entretiennent une bonne communication avec les parents afin de préserver le rythme de la journée de l'enfant. Elles doivent connaître le début de la journée de l'enfant (à quelle heure il s'est réveillé).

Elles tiennent les parents au courant de la qualité du sommeil de leur enfant à la crèche.

LES MOYENS HUMAINS, MATERIELS

Moyens humains :

Les professionnels sont disponibles et connaissent les rythmes et rituels de chaque enfant.

Elles veillent à l'entretien des dortoirs, à la réfection des lits et au lavage des draps.

Moyens matériels :

Il faut des lits en nombre suffisant.

Les bébés :

Dans le cadre de la prévention de la Mort Subite du Nourrisson dès la naissance et pendant la première année, il est conseillé de coucher l'enfant sur le dos. Il peut respirer librement car son visage est dégagé. Il peut mieux lutter contre la chaleur ou une éventuelle fièvre (l'abdomen, l'un des endroits les plus chauds du corps étant dégagés) (cahier de puériculture n° 217).

Déroutement :

- Changer l'enfant si besoin
- Découvrir l'enfant, le mettre à l'aise (le plus souvent en body)
- Le mettre dans sa gigoteuse
- L'installer dans son lit calmement en lui parlant doucement
- Donner son doudou, sa tétine
- Bercer, câliner en fonction de l'enfant
- Un adulte passe dans le dortoir de façon régulière

- Si un enfant semble fatigué mais qu'il pleure dans son lit, essayer de rester avec lui pour l'endormir, mais s'il ne parvient pas à trouver le sommeil, il est inutile de l'obliger à rester couché. Il peut revenir en salle de jeux.
- Pour le lever, respecter la phase de réveil de l'enfant et ne pas le brusquer.

Pour les plus grands à partir de 18 mois :

- Après le repas l'enfant est changé ou passe aux toilettes
- Favoriser l'autonomie en incitant l'enfant à se déshabiller et ranger ses vêtements dans son panier.
- L'enfant a son lit
- L'enfant prend son doudou, sa tétine
- L'enfant en lit haut est en turbulette, à l'âge de 18 mois s'il manifeste l'envie de ne plus dormir avec il est possible de remplacer celle-ci par une couette (en aucun cas mettre la turbulette à l'envers), l'enfant en couchette à une couette.
- Certains enfants ont besoin d'un adulte qui le berce ou l'accompagne pour son endormissement. L'adulte respecte les rituels d'endormissement de l'enfant.
- La sieste commence à la fin du repas, le lever est échelonné en fonction des réveils des enfants.

Organisation du lever échelonné :

Si un ou plusieurs enfants ne ressentent plus le besoin de dormir, il est inutile de les laisser dans le lit. Une professionnelle peut alors se détacher pour les emmener en salle de jeu.

L'attitude éducative :

L'adulte assure le bien-être de l'enfant. En l'observant il respecte ses besoins et son rythme de sommeil.

Il verbalise, met des mots sur ce que fait l'enfant. Il permet également à l'enfant d'anticiper les événements à venir en expliquant toujours ce qu'il fait. Par exemple, le temps de sieste est annoncé à l'enfant.

Lors de la transition avec le temps de sieste, l'adulte veille à instaurer un climat calme et serein. Il tente au mieux de mettre ses émotions de côté pour être à l'écoute du rythme de l'enfant. En effet si l'adulte presse trop l'enfant, celui-ci aura des difficultés à s'apaiser pour trouver le sommeil.

L'adulte veille à parler doucement dans le dortoir. Dans un souci de respect de l'autre, l'adulte ne parle pas de l'enfant comme s'il était absent, même s'il est endormi.

FICHE ACTION : LE JEU

DEFINITION

Jouer c'est l'état normal, naturel et sain d'un enfant (d'après Winnicott : pédiatre, psychiatre, psychanalyste). C'est aussi un processus vital, véritable transformateur intérieur qui accompagne l'enfant tout au long de son développement.

Le jeu est une activité indispensable au développement psychique et physique d'un enfant.

Chaque activité du quotidien peut donner lieu à un jeu.

On peut appeler "jeu" toute activité dont le seul objectif est le plaisir.

L'enfant peut découvrir, expérimenter, exprimer et agir seul, par et pour lui-même.

L'ENFANT ET SA FAMILLE : LES BESOINS

Le jeu peut répondre à la quasi-totalité des besoins d'un enfant en lien avec son développement global. Avant de détailler les besoins, voici un rappel du rapport entre l'enfant et son environnement les trois premières années :

- La première année :

L'enfant découvre son environnement par la bouche. Il s'agit du stade oral nommé par Freud (psychanalyste). Vers huit mois, avec l'apparition de l'angoisse du huitième mois l'enfant se rend compte de sa rupture physique avec le corps de sa mère.

Au cours de la première année, l'enfant acquiert ce que Piaget (Psychologue) appelle la permanence de l'objet. Petit à petit l'enfant se rend compte que les personnes et les objets de son entourage continuent d'exister lorsqu'ils sont absents (ou hors de son champ visuel et auditif).

- La deuxième année :

Après s'être concentré sur la construction de son « moi » la première année, l'enfant se tourne ensuite vers l'extérieur. La question qu'il se pose concerne la

délimitation de son « moi » (ce qui lui appartient et fait partie de son corps) et ce qui n'en fait pas partie. Que se passe-t-il ? Pourquoi les choses ne restent pas identiques ? L'enfant construit également peu à peu son schéma corporel.

- La troisième année :

L'enfant oriente ses intérêts vers l'autre. Il cherche à savoir qui il est, en miroir de l'autre (un enfant, un garçon, une fille, un fils...). Il cherche à comprendre le rapport au monde qui l'entoure.

Concernant le soutien à la parentalité, le jeu est l'occasion de créer un moment de partage entre l'enfant et ses parents. Il favorise également le lien parent/enfant.

LES BESOINS

- oraux (se nourrir, découvrir par la bouche)
- communiquer
- se mouvoir
- faire des expériences
- développer ses sens
- sécurité affective (rituels déroulement de journée, rythme)
- penser, affirmer son individualité (le laisser libre dans ses dessins, peintures...)
- imaginer (coins fixes symboliques)

A chaque besoin correspond un jeu ou un rituel...

Besoin d'appartenance à un groupe : chanson le matin pour se dire bonjour et citer le prénom de chaque enfant, repère photo du groupe, etc.

Besoin de se mouvoir, de bouger : parcours moteur, danse, toboggan, etc. Le jeune enfant a un besoin important de bouger tout au long de la journée.

Besoin d'exploration : manipulation de pâte, jeux d'eau, etc.

Besoin d'expression : peinture, collage, dessin sur différents supports.

Besoin d'affirmer son individualité, construire sa personnalité, être créatif : importance de laisser des jeux à disposition et faire des coins pour les jeux symboliques (jeux d'imitation).

Besoin d'éveil des sens : odeurs, musiques, chants, manipulation d'objet de différents couleurs différentes matières. Chaque petit événement du quotidien peut être l'occasion d'éveiller les sens (parfum des aliments, bruits extérieurs comme le chant des oiseaux...)

De manière générale, l'enfant a besoin de temps et de calme pour explorer et manipuler. Il a également besoin d'autonomie dans ses jeux pour faire de vraies découvertes.

OBJECTIFS

- Permettre à l'enfant de se structurer, de se construire, de s'épanouir.
- Permettre à l'enfant de devenir autonome.

MOYENS HUMAINS ET MATERIEL

Les professionnels donnent à l'enfant la possibilité d'agir, de penser, de s'exprimer selon son choix en fonction de ses aptitudes.

Pour permettre, faciliter la réflexion et l'observation de l'équipe :

- mise à disposition de revues professionnelles, d'articles et échange des points de vue autour du jeu
- réunions de sections, d'équipe (que proposer comme jeu aux enfants, place du jeu dans une journée...)

Le matériel permet le jeu s'il est en nombre suffisant, à la portée de l'enfant, s'il peut se servir seul et en faire ce qu'il veut dans la mesure du raisonnable.

DEROULEMENT, AMENAGEMENT

Le déroulement d'une journée ne va pas être le même en fonction de l'âge de l'enfant. Il est donc important de connaître ce que l'enfant est en capacité de faire pour savoir comment organiser l'espace autour de lui et que lui proposer tout au long de la journée.

De 3 à 5 mois :

Sur le ventre il se redresse, tente de prendre des objets, il réagit aux bruits, il porte tout à la bouche pour tester la consistance, le goût.

- Langage :
 - Lallations, babillages (da da da)
 - Il faut créer autour de l'enfant un univers reposant ; les stimulations doivent être ponctuelles.
- Jeux et jouets :

- Donner des hochets de moins de 30 g
- Proposer des sons variés mais non agressifs, de la musique, chanter
- Le laisser explorer sur le tapis ou au sol. Les coussins sont proposés en petite quantité afin de ne pas entraver ses mouvements.
- Imiter ses mimiques et vocalises
- Proposer des foulards pour jouer à cache/cache. Les foulards peuvent aussi être sur un fil afin de stimuler la vue.
- Afin de favoriser la découverte de son corps, l'enfant est dans la mesure du possible à pied nus.
- Jeux de lumières (lampes de poches)
- Faire suivre un objet des yeux
- Proposer des balles et plaques pour le toucher

De 6 à 8 mois :

L'enfant se redresse, joue avec ses pieds. Il tourne du dos au ventre puis du ventre au dos pour enfin se mettre assis seul vers 8 mois. Il roule sur lui-même, se soulève jusqu'à la position assise.

La préhension volontaire est bien acquise. Il peut tenir 2 cubes dans ses mains et en lâcher volontairement (joue à jeter pour tester sa force).

Il existe « l'angoisse du 8 mois » correspondant à une période d'angoisse ce qui engendre un rapprochement de la mère.

- Langage :

- Il imite des sons, vocalise
- Il aime les jeux musicaux

- Jeux et jouets :

- Jouets plus lourds
- Balles
- Tolos, cric crac
- Jeux de coucou (pour rassurer les angoisses de l'enfant car ce qui disparaît de sa vue finit par réapparaître)
- Livres en tissus et carton
- Tableaux découverte
- Instruments de musique, chants, jeux de doigts
- Jeux et jouets favorisant la position debout (barrière, cube, portique en bois)

De 9 mois à 10 mois :

L'enfant apprend à ramper, le plus souvent d'abord à reculons puis en avant.

Il comprend le « non » et « au revoir ».

Il applaudit et imite les marionnettes avec ses mains. Il sait attraper les objets entre le pouce et l'index.

Il tend un objet à une personne connue et sait qu'un objet caché ne disparaît pas (acquisition de la « permanence de l'objet »)

Il compare deux objets et peut mettre le plus petit dans le plus grand.

- Langage :
Syllabes doublées « papa maman »
- Jeux et jouets :
 - Jeux de comparaison (identique)
 - Poupées en tissu
 - Cache-cache
 - Utilisation de l'humour

De 10 à 15 mois :

L'enfant se met debout puis ébauche des premiers pas, d'abord avec un appui sur les meubles, puis seul (il est préférable de ne pas faire marcher un enfant, il va trouver seul son équilibre, cela fait partie de son travail de bébé).

Il sait monter un escalier à quatre pattes.

Il envoie une balle à l'adulte.

Il aime les jeux d'encastrement.

Il commence à tenir sa cuillère seul.

Il aime gribouiller.

- Langage :
 - Il dit oui, non.
 - Apparition des premiers mots comme « encore » et des mots-phrases.

- Jeux et jouets :
 - Ballons
 - Parcours moteur et petite piscine à balles
 - Jeux contenant contenu (boîte de formes)
 - Jouets à emboîter
 - Cubes
 - Petites voitures
 - Livre cartonné, Imagiers

Si l'enfant marche seul :

- Porteur
- Jouets à tirer, à pousser
- Manipulation diverses

A 18 mois :

Il sait monter et descendre un escalier en se tenant à la rampe.

C'est le début de la course avec les bras et jambes écartées.

Il saute sur deux pieds, marche à reculons.

Il tombe souvent car il teste le rapport à l'espace.

Il commence à danser.

Il comprend un ou deux ordres.

Il montre deux ou trois parties de son corps, puis, de plus en plus.

Il sait enlever ses chaussettes.

Il commence à imiter son entourage.

Il fait des tours de 3 cubes.

Il mange seul avec l'aide de ses doigts.

Il commence à aider au rangement

- Langage
- Il perfectionne son langage global (7 à 10 mots).
- Il commence à souffler.

- Jeux et jouets :
- les livres d'images
- les jeux d'eau
- les boîtes à formes
- les jeux de construction
- les jeux l'incitant à grimper, sauter, lancer
- Manipulations diverses (pâte à sel, pâte à modeler, etc...)
- Les jeux d'imitations (poupées, cuisine, voitures)
- Le dessin, début de la peinture (sur feuille blanche, pas de coloriage)
- Les puzzles avec des simples formes

A deux ans :

Il monte et descend un escalier sans alterner les pieds, il court vite, tape dans un ballon, commence le tricycle.

Il mange seul avec la cuillère, débute la fourchette.

Il aime danser.

Son besoin de grimper est constant.

Il aide au rangement.

C'est le début de la propreté.

Il montre les parties du corps sur une poupée.

- Langage :
 - Il sait faire des phrases courtes.
 - Il nomme et montre des images.
 - Il utilise le moi et se nomme par son prénom.

- Jeux et jouets :
 - Puzzle, jeux de mémoire
 - Livres et chants
 - Jeux manuels : gommettes, peinture, enfilage de perles. Il a un attrait particulier pour le collage.
 - Jeu de « cache-cache » (maison dans le jardin, cabane)
 - Motricité dirigé avec des cerceaux (dedans/dehors, dessus/dessous, sur le côté)
 - Tricycle
 - Jeux d'imitation

Laisser l'enfant réfléchir, chercher et trouver seul les solutions. Les erreurs sont formatrices.

A 30 mois :

Il mange avec une fourchette.

Saute sur place, se tient sur un pied, fait du vélo.

Il fait une grande tour (8-10 cubes).

Il a une bonne souplesse du poignet, il tient bien le crayon, imite un trait, un rond. Il dessine en s'appliquant et remplit un dessin sans déborder.

Il emploie le « je » et nomme les parties de son corps.

Il range ses affaires et sait s'habiller seul.

Commence à demander « pourquoi ? »

- Langage :
 - Il connaît les comptines,
 - Commence à compter
 - Emploie différents temps verbaux (langage d'évocation).

- Jeux et jouets :
 - Tout ce qui a été cité précédemment
 - Déchirer, découper, dessiner

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

L'espace est pensé en fonction des projets et de l'âge des enfants. Afin de répondre aux différents besoins des enfants, la crèche doit disposer de différents espaces.

ATTITUDES EDUCATIVES

Le professionnel porte une attention bienveillante. Il observe, regarde, encourage, guide et parfois prend une part active au jeu pour entretenir la relation et rendre possible l'exploration de l'enfant. Attention ne pas intervenir de façon trop intrusive dans le jeu de l'enfant, parfois il faut laisser l'enfant solliciter l'adulte.

Les interventions de l'adulte encadrent le jeu de l'enfant pour souligner ce qui est possible et ce qui est interdit.

L'adulte verbalise les limites et les interdits pour faciliter les relations entre enfant, leur évolution individuelle, et au sein du groupe. Un cadre est essentiel pour contenir l'enfant et lui permettre l'exploration selon son rythme, ses besoins, ses envies.

La répartition des adultes et des enfants est essentielle car elle garantit le respect du rythme et des acquisitions des enfants. Cela permet également une attention globale de la part des adultes.

La présence envahissante de l'adulte peut être nuisible à l'enfant car celui-ci deviendra passif et attendra toujours l'aide de l'adulte. L'enfant a besoin d'une présence discrète mais attentive ayant un effet stimulant. Il n'y a pas toujours besoin de parole, parfois un regard bienveillant suffit à sécuriser l'enfant.